

MODALITÉS DE GESTION ALTERNATIVE DES BORDS DE ROUTE



LÉGENDE

Efficacité de la technique par rapport au but visé :

- TRÈS EFFICACE
- EFFICACITÉ PARTIELLE OU DANS DES CONDITIONS SPÉCIFIQUES UNIQUEMENT

Facilité de mise en œuvre de la technique :

- FACILE ET IMMÉDIAT
- AVEC UN TEMPS DE PRÉPARATION OU D'ADAPTATION
- ACTION À LONG TERME, DIFFICILE À METTRE EN PLACE RAPIDEMENT

Gain agronomique et/ou écologique global (en complément du but visé par la technique) :

- GAIN AVÉRÉ POUR UNE OU DIVERSES PROBLÉMATIQUES AUTRES (RESSOURCE EN EAU, CONTRÔLE DES GAZ À EFFET DE SERRE...)
- PAS DE GAIN ENVIRONNEMENTAL NET AU-DELÀ DU BUT VISÉ INITIALEMENT
- TECHNIQUE QUI A DES IMPACTS COLLATÉRAUX POUR L'ENVIRONNEMENT (CONSOMMATION D'EAU, GAZ À EFFET DE SERRE...)

Coût approximatif (matériel + main d'œuvre) :

- RELATIVEMENT ÉCONOMIQUE
- COÛT DE REVIENT MODÉRÉ
- PLUTÔT / TRÈS COÛTEUX

1. ENTRETIEN MÉCANIQUE À ÉNERGIE ÉLECTRIQUE



PRINCIPE :

Remplacer le matériel thermique (débroussailleuse, souffleur, etc.) par une gamme équivalente d'équipements électriques avec des batteries portables (portées dans le dos)



AVANTAGES :

- Silencieux (atout pour les zones pavillonnaires, résidences collectives, etc.)
- Sans émission locale de gaz à effet de serre (meilleur bilan carbone)



INCONVÉNIENTS :

- Gain écologique moindre si les batteries sont chargées sur secteur ; c'est mieux si cet équipement est combiné à une production d'énergie propre (ENR) sur le site de la régie technique (panneaux photovoltaïques en toiture des bâtiments par ex.) avec la possibilité de recharger les appareils
- Equipement plus cher que les équivalents thermiques mais les prix tendent à se démocratiser

2. PLANTER PLUTÔT QUE FAUCHER



PRINCIPE :

Occuper l'espace par des plantes désirées (plantées) pour limiter la place disponible pour la végétation spontanée qui nécessite un entretien plus régulier ; pour cela, il faut sélectionner des plantes (couvre-sols, arbustes) ayant un **développement cohérent** avec l'espace planté pour ne pas être obligé de venir les tailler souvent, l'objectif étant de laisser ces plantes en port libre (palette végétale : voir fiche n°6 et 7).



AVANTAGES :

- Peut permettre d'apporter une plus grande biodiversité à l'espace
- Réduit le nombre de passages d'entretien : alternative particulièrement pertinente pour les espaces enherbés (accotements routiers, etc.) qu'il faut tondre ou faucher souvent.



INCONVÉNIENTS :

- Action d'anticipation qui représente un budget d'investissement non-négligeable et qui ne peut donc pas être multipliée sur l'ensemble du réseau routier ; privilégiez cette technique sur les accotements et délaissés routiers en sites urbains ou périurbains
- Il faut tenir compte du délai de croissance des plantations afin d'obtenir l'effet désiré ; durant ce délai, on peut installer un paillage biodégradable pour éviter le désherbage au pied des plantations (voir fiche n°2)
- Nécessite une formation du personnel d'entretien pour expliquer le nouveau mode de gestion et en particulier dissuader la taille systématique des arbustes s'ils sont bien adaptés au site.

3. SEMER UNE PRAIRIE FLEURIE POUR FAUCHER MOINS SOUVENT



PRINCIPE :

Rendre la végétation spontanée de bords de route plus acceptable pour le regard du public en **améliorant sa qualité esthétique** ; mieux tolérée par les usagers, cette végétation peut être coupée moins souvent.



AVANTAGES :

- Gain esthétique en plus de l'économie d'entretien
- Fauchée tardivement, la prairie fleurie est très favorable aux insectes et pollinisateurs



INCONVÉNIENTS :

- Privilégier le semis d'espèces annuelles ou vivaces qui montent en graines facilement et avec un bon taux de germination spontanée pour limiter le **coût de mise en place** qui peut être important pour de grandes surfaces
- Une **préparation initiale du sol** peut être nécessaire avant semis pour les zones déjà en herbe, afin d'assurer une bonne germination : retourner le sol en place sur 10-15cm, par poches ou par sillons, sur au moins 50% de la surface à semer
- **Maintien de l'entretien régulier** sur les abords immédiats de la chaussée (entretien de sécurité pour éviter l'« effet de paroi » de la végétation qui incite les automobilistes à se rapprocher de l'axe de la voie)

PALETTE VÉGÉTALE



CÉLOISIE
Celosia argentea 'spicata'



COSMOS
Cosmos sulfereus



GRANDE CENTAURÉE
Centratherum punctatum



GROS MOUZAMBÉ
Cleome spinosa



HERBE AIGUILLE
Bidens alba



HERBE PAPILLON
Asclepias curassavica



PERVANCHE DE MADAGASCAR
Catharanthus roseus



SONNETTE CHACHA
Crotalaria spectabilis



VERVEINE QUEUE-DE-RAT
Stachytarpheta jamaicensis

4. L'ÉCO-PÂTURAGE



PRINCIPE :

Remplacer l'utilisation des tondeuses, faucheuses et débroussailleuses par le **pâturage d'animaux domestiques** encadrés par un berger ; les animaux utilisés pour l'éco-pâturage sont généralement des espèces de petit gabarit et hautement domestiquées, le plus souvent moutons et des brebis (ovins) qui sont rares en Guadeloupe ; les caprins (chèvres, cabrits) sont à éviter car ils ne sont pas assez sélectifs dans leur régime alimentaire, causant des dégâts importants sur les plantations en bord de zone herbeuse et tolérant peu les conditions humides, même temporaires.



AVANTAGES :

- C'est le principe ancestral des bœufs au piquet sur les bords de routes et les giratoires (même si ce n'était pas fait dans un objectif de gestion des espaces verts), mais qui n'était ni encadré ni autorisé et qui posait des problèmes de sécurité routière
- Réduit considérablement les nuisances sonores et olfactives liées aux matériels d'entretien (surtout les appareils thermiques) ainsi que l'empreinte carbone et les émissions de gaz à effet de serre
- Très bon vecteur pédagogique pour faire accepter les méthodes alternatives de gestion des espaces verts, notamment auprès des enfants
- Il existe une espèce de moutons créoles qui est adaptée au climat tropical, avec un cheptel présent sur le territoire de la CANGTQ



INCONVÉNIENTS :

- Technique qui n'a jamais été mise en pratique en Guadeloupe, même si elle est de plus en plus fréquente en France, y compris dans de grandes métropoles (Paris, Nantes, Marseille...) ; cette technique nécessite donc une expérimentation locale pour être opérationnelle
- L'espèce locale de moutons créoles est très craintive, au bruit du trafic routier notamment, et préfère un espace clôturé ; cette technique n'est donc pas adaptée en bord de route et doit être réservée à des espaces publics pouvant être fermés (au moins temporairement)
- Une convention doit être signée avec l'éleveur pour la mise à disposition d'une partie de son cheptel selon des conditions à fixer (fréquence, plages horaires, rémunération, etc.)

5. METTRE EN ŒUVRE UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ACCOTEMENTS ROUTIERS



PRINCIPE :

Tous les accotements routiers n'ont pas les mêmes **enjeux d'entretien** ; on peut donc intervenir plus souvent sur les tronçons à enjeu fort (secteurs bâtis, entrées de ville...) et moins souvent sur les autres, sur le principe de la gestion différenciée.



AVANTAGES :

- Cette approche est souvent déjà mise en pratique de façon empirique par les services d'entretien



INCONVÉNIENTS :

- A intégrer dans une démarche globale de mise en place d'une gestion différenciée : voir fiche n°1



A large white rectangular area with horizontal dotted lines for writing notes. The lines are evenly spaced and extend across the width of the page. The background of the page is a dark teal color with a magenta decorative element in the top left corner and horizontal lines in the top right corner.